

# Ville de Villeneuve d'Ascq

## Décision



**Objet : Concours de maîtrise d'œuvre sur esquisse pour les travaux de réhabilitation et extension de la scène nationale de la Rose des vents à Villeneuve d'Ascq- Avenant n°3 (affaire n°190153)**

N° : VA\_DEC2023\_645  
Service : Marchés Publics

**Nous, Gérard CAUDRON, Maire de Villeneuve d'Ascq, agissant en cette qualité,**

Vu la délibération VA\_DEL2020\_61 du 5 juillet 2020 donnant délégation dans le cadre de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales et fixant le seuil de délégation à 214 000 € HT pour les marchés de fournitures et services et à 1 000 000 € HT pour les marchés de travaux,

Vu les articles L. 2194-1-2° et R. 2194-2 du Code de la commande publique,  
Vu l'avis de la commission d'appel d'offres du 12 octobre 2023.

### décidons

De conclure avec le Groupement de maîtrise d'œuvre maîtrise d'œuvre Architecture MARIA GODLEWSKA/KANJU/SIRETEC INGENIERIE/STUDO DAP/SYMOE dont le mandataire est Architecture MARIA GODLEWSKA domicilié à PANTIN (93500), l'avenant n°3 du Concours de maîtrise d'œuvre sur esquisse pour les travaux de réhabilitation et extension de la scène nationale de la Rose des vents à Villeneuve d'Ascq afin tenir compte de l'ajout de nouvelles prestations.

Aux prestations initiales du marché sont ajoutées les prestations complémentaires pour prendre en compte la demande de réflexion sur la végétalisation et les solutions favorisant la biodiversité avec notamment l'installation de nichoirs, et la création de cuve de récupération d'eau de pluie avec possibilité d'utilisation sur site.

Les honoraires complémentaires proposées sont les suivants :

	AGENCE M. GODLEWSKA	SIRECTEC	SYMOE
Etudes de conception et l'intégration au projet	3 935,88 € H.T.	2 375,10 € H.T.	339,30 € H.T.
Suivi de l'exécution des travaux pour les phase VISA DET et AOR	VISA : 1 450,00 € H.T. DET : 5 178,24 € AOR : 1 035,88 €	VISA : 875,00 € H.T. DET : 3 124,80 € H.T. AOR : 625,10 € H.T.	VISA : 125,00 € H.T. DET : 446,40 € H.T. AOR : 89,30 € H.T.
TOTAL/MEMBRE	11 600,00 € H.T.	7 000,00 € H.T.	1 000,00 € H.T.
<b>TOTAL général</b>	<b>19 600,00 € H.T.</b>		

Montant du marché : 1 255 176,00 € H.T.  
Avenant n°1 : Avenant actant la modification du groupement de maîtrise d'œuvre  
Avenant n°2 : 177 180,34 € H.T. représentant une hausse de 14.12 %  
Nouveau montant du marché : 1 432 356,34 € H.T.  
Avenant 3 : 19 600,00 € H.T. représentant une hausse 1,56 % soit une hausse cumulée de 15,68%  
Nouveau montant du marché : 1 451 956,34 € H.T.

Imputation budgétaire : Opération 201901 – 2031 024 2200 SFROSE  
Politique publique (domaine-action-activité) : Patrimoine bâti

Fait à Villeneuve d'Ascq  
le vendredi 17 novembre 2023

Le Maire,  
Gérard CAUDRON

ID télétransmission : 059-215900930018-20230101-198857-AU-1-1  
Date AR Préfecture : mardi 21 novembre 2023